

Nantes, le 22 juin 2023.

Aux parents des futurs élèves de 6^{ème}

Objet : préparation de la rentrée 2023 :

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi pour votre enfant un parcours de formation dans l'Enseignement Catholique, au collège Saint Martin, en classe de 6^{ème}, à compter de la rentrée prochaine. Nous vous remercions pour votre confiance.

1 – Date et l'organisation de la rentrée des élèves de 6^{ème} :

- Lundi 4 septembre **à 14h00** ; fin des cours à 16h30
- Réunion parents de 6^{ème} : de 16h00 à 16h30

2 – Les documents administratifs d'inscription définitive vous ont été communiqués. Merci de faire retour des éléments demandés. La liste des fournitures est disponible sur le site du collège.

3 – Option anglais renforcé :

Un certain nombre d'entre vous êtes déjà positionnés sur l'option « anglais renforcé » (rappel : +2 h/semaine). Il reste encore quelques places disponibles. Si votre enfant est motivé par l'apprentissage de l'anglais, et dans la perspective notamment de poursuivre en 5^{ème} avec l'option LCE anglais, vous avez la possibilité, en adressant un courriel au secrétariat, de demander à inscrire votre enfant. Attention : il ne s'agit pas de soutien en anglais, mais bien d'une option qui permet de consolider les compétences. ***L'inscription suppose donc d'avoir un niveau correct en anglais, et surtout une forte motivation.***

4 – Evaluations de CM2 : nous vous rappelons l'obligation de nous fournir le bulletin scolaire du 3^{ème} trimestre ou 2nd semestre, lequel doit normalement mentionner l'accord de passage en 6^{ème}.

5 – PAI :

Si votre enfant bénéficiait d'un PAI cette année, si vous demandez son renouvellement, ou si un nouveau PAI doit être mis en place, il vous appartient, et dans tous les cas **POUR LE 3 JUILLET**, de nous communiquer par email votre demande, accompagnée du protocole établi par votre médecin, ainsi que la copie de l'ordonnance à jour si traitement sur temps scolaire. Vous pouvez également nous adresser copie du PAI scolaire si votre enfant en bénéficiait cette année.

A réception de ces informations, des documents émanant du service de santé scolaire académique vous seront communiqués.

Concernant les allergies alimentaires, pour les jeunes restant au self, seules les allergies médicalement reconnues seront prises en compte.

Recevez, Madame, Monsieur, l'expression de notre meilleure considération.

Jean-Luc Bescond
Chef d'établissement.

38 bis rue de l'Abbaye
44104 NANTES cedex 4

Tél. 02 40 58 67 83
Fax 02 40 58 62 92

secretariat-st-martin@externat-chavagnes.com

<https://www.externat-chavagnes.com/college-saint-martin>

Le collège Saint-Martin
est un établissement partenaire de :